



DOSSIER D'INSCRIPTION
(Atelier collectif)

LE DÉPARTEMENT DU NORD VOUS INVITE À PARTICIPER AUX
PORTES OUVERTES DES ATELIERS D'ARTISTES
LES 12 ET 13 OCTOBRE 2019

POUR VOUS INSCRIRE

Connectez-vous sur <http://poaa.lenord.fr>
impérativement avant le 15 mai 2019

OU retournez ce dossier par mail à poaa@lenord.fr **OU** par voie postale à :
Département du Nord - Direction Education, Sports et Culture
Direction Adjointe Sports et Culture - « POAA 2019 »
Hôtel du Département - 51, rue Gustave Delory - 59 047 Lille Cedex

Informations : poaa@lenord.fr / tél : 03.59.73.81.77

Cadre réservé à l'administration (ne rien inscrire svp)

Dossier complet Dossier incomplet

Territoire :

N°C DR :

Informations non publiées, destinées à la gestion de votre inscription*(tous les champs sont obligatoires)*Civilité : Madame Monsieur

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Adresse à laquelle seront envoyés toute correspondance administrative et le kit de communication

Code postal :

Ville :

Téléphone domicile :

Et/ou téléphone portable :

Mail :

Etes-vous le référent du collectif ? **Oui**, vous serez chargé de renseigner les informations communes à l'ensemble des artistes du collectif en page 4. Vous recevrez en septembre le kit de communication à partager avec les membres du collectif. **Non**, vous n'avez pas à renseigner la page 4, dédiée au référent du collectif.**Informations publiées dans les documents de communication***(tous les champs sont obligatoires)***Nom du collectif :**

Adresse complète du collectif :

Je souhaite être répertorié(e) dans le carnet de route (un seul choix)

-
- sous le nom du collectif, avec mon nom et mon prénom
-
-
- avec le seul nom du collectif (une inscription pour l'ensemble du collectif)
-
-
- sous le nom du collectif, avec mon nom d'artiste (précisez) :

*Exemple : PLFAU Isabelle (nom et prénom) ou Isafau (nom d'artiste) ou Atelier Art08 (nom de l'atelier)***Discipline(s) exercée(s)** (plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Peinture | <input type="checkbox"/> Photographie | <input type="checkbox"/> Gravure, lithographie, sérigraphie |
| <input type="checkbox"/> Dessin | <input type="checkbox"/> Sculpture | <input type="checkbox"/> Multimédia |
| <input type="checkbox"/> Illustrations | <input type="checkbox"/> Graphisme | <input type="checkbox"/> Installations, performances |
| <input type="checkbox"/> Collage | <input type="checkbox"/> Techniques mixtes | <input type="checkbox"/> Arts du feu (verre, vitrail, céramique, mosaïque...) |

Précisez votre discipline svp (69 signes maximum, y compris espaces et ponctuation)*Exemple : Peinture figurative à l'huile, sculpture contemporaine en grès, installation sonore...*

Statut professionnel :

Oui Non
 Maison des artistes Agessa Autre, précisez :

Numéro d'identification (impératif) :

Contact mail :

Site web (facultatif) : http://

**Acceptez-vous de transmettre vos coordonnées
à un partenaire extérieur au Département du Nord ?**

Oui Non

Dès le mois de septembre, une page vous sera dédiée sur le site internet du Département du Nord (poaa.lenord.fr). Celle-ci contiendra des informations de contact (adresse, mail, téléphone, site web...), une présentation de votre travail et une photo d'oeuvre (à envoyer par mail à poaa@lenord.fr).

Votre démarche artistique :

Votre parcours en quelques lignes (facultatif) :

Informations publiées dans les documents de communication

- Type de lieu :**
- Atelier d'artiste ou lieu de création
 - Lieu partenaire (50° nord)
 - Lieu d'apprentissage
 - Lieu collectif/exposition

Adresse de l'atelier (lieu d'accueil du public) :

Code postal de l'atelier : 59__ __

Ville de l'atelier :

Téléphone de l'atelier (facultatif) :

Site web du collectif (facultatif) : http://

Organisation d'un temps fort (facultatif) :

Surprenez votre public avec un accueil spécifique (vernissage, participation du public...)

Horaires d'ouverture de l'atelier :

L'artiste s'engage à être présent samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h pour accueillir le public.

Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Dimanche : 10h-12h / 14h-18h

Etes-vous en mesure d'accueillir des groupes scolaires : Oui Non

L'organisation des visites de groupes scolaires est laissée à l'initiative des artistes participants ou des enseignants qui sont chargés de prendre eux-mêmes les contacts nécessaires.

Etes-vous en mesure d'accueillir des personnes à mobilité réduite : Oui Non

L'accès à l'entrée principale ou secondaire doit impérativement être de plain-pied avec un chemin d'accès extérieur (sans marche ni seuil) et l'entrée doit comporter une largeur de passage utile minimum de 77 cm.

Charte de l'artiste participant à la manifestation

(Nom et signature obligatoires)

Je soussigné(e),

- déclare participer aux Portes ouvertes des ateliers d'artistes des 12 et 13 octobre 2019 ;
- avoir pris connaissance des modalités d'inscription à la manifestation.

Je m'engage à :

- participer à l'opération pour faire partager mon travail au public ;
- signaler mon atelier et participer à l'affichage et à la diffusion des documents de communication mis à disposition par le Département ;
- ouvrir gratuitement un lieu de création (atelier ou pièce aménagée avec outils et matériaux nécessaires à la création) et non uniquement un lieu d'exposition (les salons de vente sont exclus) ;
- accueillir personnellement le public ;
- respecter les horaires d'ouverture sur lesquels je me suis engagé(e) ;
- mettre à la disposition des visiteurs des carnets de route dans mon atelier ;
- ne pas pratiquer de prosélytisme religieux, politique et philosophique auprès des visiteurs ;
- apposer le logo du Département du Nord sur l'ensemble des documents de communication que j'aurais conçus dans le cadre de cette manifestation ;
- respecter les dispositions légales en matière de vente d'œuvre durant la manifestation ;
- disposer de l'autorisation du propriétaire des lieux.

J'ai bien noté qu'en cas de perte, de vol et/ou de dégradation, le Département du Nord ne pourra être tenu responsable.

Fait à _____, le ____ / ____ /2019

Signature

Un accusé de réception confirmant votre inscription vous sera retourné par mail (à défaut par courrier), après examen de votre dossier et avant le 15 juin 2019.

Une fois votre inscription validée par les services du Département, celle-ci devient ferme et définitive.

Remarques et suggestions :

Pièces à joindre au dossier (à faire parvenir par mail à poaa@lenord.fr) :

- Un visuel d'une œuvre de l'artiste, sous format JPG (1024 X 768 pixels)
- Un visuel de l'atelier (ou lieu d'accueil du public), sous format JPG (1024 X 768 pixels)

MODALITES D'INSCRIPTION

 **Inscrivez-vous avant le 15 mai 2019**

directement sur le site internet <http://poaa.lenord.fr>

ou en retournant le dossier par mail à poaa@lenord.fr ou par voie postale à :

Département du Nord
Direction Education, Sports et Culture
Direction Adjointe Sports et Culture – POAA 2019
Hôtel du Département – 51, rue Gustave Delory
59 047 Lille Cedex

 **Conditions de participation***

Etre un artiste **amateur, professionnel** ou confirmé réalisant des **créations uniques dans le domaine des arts plastiques et visuels** (peinture, dessin, graphisme, sculpture, illustrations, multimédia, photo, gravure, litho, sérigraphie, collage, installations, performances, arts du feu : céramique, verre, vitrail, mosaïque...)

Disposer d'un **atelier individuel ou collectif** (ou, à défaut, d'un lieu permettant de recréer l'ambiance d'un atelier) situé **dans le Nord** et pouvant accueillir des visiteurs.

Etre présent dans l'atelier (y compris pour les artistes inscrits en collectif), **accueillir personnellement et gratuitement** les visiteurs, **samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019, de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

***Attention, certains lieux et travaux ne sont pas retenus dans le cadre de la manifestation, à savoir :** les lieux commerciaux (galerie d'expo privée, boutique, restaurant...), les productions artisanales ou de série, les pièces utilitaires par nature, les articles manufacturés décorés à la main (objets peints ou décorés tels boîtes, assiettes, vases, foulards...), les articles de bijouterie, de joaillerie ou d'orfèvrerie, les travaux de restauration, la décoration de mobilier, les œuvres relevant des arts vivants, la réalisation de compositions florales, la reproduction d'œuvres...

 **Pièces à télécharger/joindre au dossier**

La **charte de l'artiste** dûment complétée et signée

La **photo d'une oeuvre** de l'artiste (format .jpg 1024x768 mini)

Une **photo du lieu de création** ou lieu d'accueil du public (format .jpg 1024x768 mini)

Un **texte présentant la démarche artistique** (1000 caractères) et le parcours de l'artiste (700 caractères)

 **Pour les artistes participant en collectif (2 et +)**

Vous souhaitez être répertorié dans les documents de communication avec le seul nom du collectif : un seul dossier est à compléter (après avoir demandé la création du collectif à poaa@lenord.fr ou au 03.59.73.81.77 s'il s'agit d'une première demande).

Vous souhaitez que les noms des artistes soient répertoriés en plus de celui du collectif : chaque artiste du collectif renseignera un dossier (simplifié) et vous désignez un référent qui renseignera les informations communes à l'ensemble des artistes (lieu d'accueil, vernissage, etc).

 **Site internet <http://poaa.lenord.fr>**

Dès le mois de septembre, le public pourra y visualiser les **fiches de présentation des artistes** (coordonnées, informations sur leur travail, photos d'œuvres, CV...). Les **documents de communication** (affiches, cartes postales...) seront aussi **téléchargeables** depuis ce site, n'hésitez pas à en faire bon usage !

 **Confirmation de l'inscription et communication autour de l'événement**

La confirmation de votre inscription vous sera retournée **par mail**, après examen de votre dossier et **avant le 15 juin 2019**. Le Département du Nord assure la réalisation des supports de communication et la promotion de la manifestation auprès de la presse régionale. Il vous est toutefois recommandé de valoriser votre participation en prenant contact avec la presse locale, votre municipalité et les établissements scolaires. **Quelques dépliants, affiches et cartes postales vous seront transmis quelques semaines avant la manifestation (pour les collectifs, ce kit sera adressé au référent).**